APPEL A LA MOBILISATION CITOYENNE : « A Tomblaine, on plante tous pour la planète »



En début de mandat municipal, nous vous avions présenté notre projet écocitoyen, pour une Ville verte et vertueuse...

Parmi les actions que nous souhaitions mettre en œuvre, nous proposions de planter un certain nombre de micro-forêts dans la ville. Ce concept sans conteste permet de créer des micro-espaces boisés en zone urbaine et périurbaine. Le choix des espèces et la densité des arbres (minimum 3 par mètre carré) permettent un habitat privilégié pour la faune et la flore, 18 fois plus de biodiversité que dans une forêt classique, l'amélioration des écosystèmes locaux, un bilan carbone performant, la gestion des eaux de ruissellement, la restauration des sols dégradés, la réduction du bruit.

La Ville de Tomblaine lance aujourd'hui un véritable appel à mobilisation citoyenne, nous projetons de planter, avec vous, une micro forêt de plus de 2 500 m², entre la Meurthe et le stade Marcel Picot. Ce sera le début de la transition verte, que nous souhaitons organiser entre la Meurthe et la Plaine Flageul.

Sur une parcelle de 4 200 m², actuellement enherbée et en friche, face au stade Marcel Picot, les plantations auront lieu du 11 au 31 mars 2024, du mardi au samedi. Il s'agira d'une démarche participative.

Dans un premier temps, la ville de Tomblaine va engager un travail de sensibilisation et d'explication en direction de la population : les grandes sections d'école maternelle, les écoles élémentaires, les collèges et les lycées, les associations, le Conseil Citoyen, les élus et les agents municipaux, la population en général, le foyer de personnes âgées...

Nous vous donnons rendez-vous pour une réunion d'information... mais aussi d'inscriptions :

> Mardi 6 février à 18H00 Espace Jean Jaurès, Place des Arts 54510 TOMBLAINE





L'INSEE a recensé au 1er janvier 2021, 9298 habitants à Tomblaine. Et bien, nous allons planter 9298 arbres et l'opération s'appellera :

« A Tomblaine, on plante tous pour la planète »

Nous avons fait appel à des entreprises spécialisées pour l'analyse de sol, pour la préparation du sol, les fournitures horticoles, l'outillage et les végétaux.

Les personnes et les groupes vont pouvoir s'inscrire auprès des services municipaux, à l'heure, à la demi-journée, à la journée... Selon la convenance et la disponibilité de chacun.

Les agents municipaux du Service Environnement encadreront les personnes pour leur montrer comment faire. Chacun pourra planter son arbre ou s'il le souhaite plusieurs mètres carrés.

Nous aurons plus de 2 500 m² à planter ! Munissez-vous de bonnes chaussures ou de bottes et de gants.

Vous pourrez aussi vous inscrire auprès du secrétariat des Services Techniques : 03.83.30.65.46.

Cette démarche participative permet d'éveiller la conscience citoyenne et la responsabilité que nous avons tous envers la planète. Elle permettra aussi une appropriation collective du projet. Ce sera « notre forêt » parce que nous l'aurons plantée ensemble et nous nous réjouirons ensemble de voir que la nature reprend ses droits dans la ville.

Il faut 3 années (sauf conditions météorologiques défavorables) pour qu'une micro forêt devienne autonome. Pendant 3 ans, nous organiserons un entretien participatif, sous la responsabilité du Service Environnement de la Ville de Tomblaine.

Hervé FERON

Maire de Tomblaine,

Vice-Président de la Métropole du Grand Nancy

Adjoint au Maire Délégué à l'Environnement

Alexandre HUET